

**ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1**

**DOCUMENT 8 bis**

**DOSSIER PEDAGOGIQUE**

**UNITE DE FORMATION**

**1. La présente demande émane du réseau :**

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : LEFEVRE Jean..... Date et signature (2) : 16/2/98

**2. Intitulé de l'unité de formation : (2)**

**Brocante – Bases de la restauration de meubles courants**

CODE DE L'U.F. (3) 650121UASA	CODE DU DOMAINE 601 DE FORMATION (4)
-------------------------------	---

**3. Finalités de l'unité de formation :** Reprises en annexe n° 1 de ...1... page (2)

**4. Capacités préalables requises :** Reprises en annexe n° 2 de ...1... page (2)

**5. Classement de l'unité de formation :**

- (1) Enseignement secondaire de :  (1) transition  (1) qualification
- du degré :  (1) inférieur  (1) supérieur

(1) Enseignement supérieur de type court

(1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :

**6. Caractère occupationnel :**  (1) oui  (1) non

**7. Constitution des groupes ou regroupement :** Repris en annexe n° 3 de ..1... page (2)

**8. Programme du (des) cours :** Repris en annexe n° 4 de ..1... page (2)

**9. Capacités terminales :** Reprises en annexe n° 5 de ..1... page (2)

**10. Chargé(s) de cours :** Repris en annexe n° 6 de ..1... page (2)

- (1) Cocher la mention utile
- (2) A compléter
- (3) Réservé à l'Administration
- (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

CODE DE L'U.F. (3) 650A2AUMSA	CODE DU DOMAINE 601 DE FORMATION (4)
-------------------------------	---

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. Dénomination du (des) cours (2)	Classement	Code U	Nombre de
	du(des) cours (2) (5)	(2) (6)	périodes (2)
Restauration de meubles	PP	L	160
2. Part d'autonomie		P	40
		Total des périodes	200

12. Réserve au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

Aucune  
le 07/09/99 *[Signature]* Néant  
le 07/05/99 *[Signature]*

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

*[Signature]* 09.09.99

Date : .....

Signature :

A. COLLINET  
ADM. PEDAG.

- (2) A compléter  
 (3) Réserve à l'Administration  
 (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection  
 (5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM  
 (6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'Administration)

## Annexe 1

### **Finalités de l'unité de formation:**

#### 1.1 Finalités générales:

Dans le respect de l'article 7 du Décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation doit:

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

#### 1.2 Finalités particulières:

L'unité de formation vise à faire acquérir à l'étudiant les capacités et aptitudes de base nécessaires à la revalorisation et à la restauration de meubles courants qui deviendront des biens commercialisables notamment dans une entreprise d'économie sociale œuvrant dans le secteur de la brocante

Annexe 2

**Capacités préalables requises:**

1. Capacités

Pour être admis dans cette unité de formation, l'étudiant prouvera qu'il est capable:

*en français :*

- de repérer un élément donné dans un dictionnaire, un catalogue, une table des matières;
- de s'exprimer oralement ou par écrit dans un langage simple.

*en mathématique :*

- d'effectuer correctement des calculs simples relatifs aux quatre opérations fondamentales ;
- de mesurer les grandeurs et effectuer des opérations simples sur ces grandeurs.

2. Titre pouvant en tenir lieu

Certificat d'études de base ou titre équivalent.

Annexe 3

**Constitution des groupes ou regroupement**

Il est recommandé que le groupe n'excède pas 16 étudiants ; pour les travaux sur machines, les étudiants travailleront par deux maximum.

## Annexe 4

**Programme du cours**Restauration de meubles

L'étudiant sera capable:

- de reconnaître les principales essences de bois employées dans la fabrication de meubles et montrer, par des opérations pratiques (sciage, perçage, ponçage...), les différentes propriétés des grandes familles de bois;
- de différencier les meubles courants des meubles de style;
- d'identifier les travaux de revalorisation et/ou de restauration dont le meuble étudié doit faire l'objet;
- d'identifier les principaux éléments qui composent différents meubles simples et courants ( chaise, table, armoire, étagère,... );
- de réaliser des tracés simples de fabrication de différents types d'assemblages;
- de réaliser des réparations simples sur différents types de meubles courants, par exemple : assemblage simple, collage, ...;
- de remplacer des serrures et charnières courantes de meubles courants;
- d'expliquer sommairement et d'appliquer des techniques de restauration pour les meubles atteints de pourriture et /ou de parasites;
- d'expliquer sommairement et de réaliser les différentes revalorisations sur une partie ou sur l'entièreté de meubles courants: nettoyage, décapage, ponçage, teinture, patine, finition à la cire ou à l'huile et décoration au pochoir.

## Annexe 5

**Capacités terminales:**

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant, disposant du matériel nécessaire et de consignes claires de travail, sera capable:

- de remplacer une serrure et une charnière courantes;
- de restaurer un élément simple d'un meuble courant;
- de réaliser des éléments d'assemblage d'un encadrement simple, comportant un profilage simple à l'intérieur;
- de réaliser, sur une partie de meuble au moins, les différents travaux de revalorisation de meubles suivants: nettoyage, ponçage, teinture du bois et finition à la cire ou à l'huile ou une autre finition (vernis, ou patine, ou vieillissement, ...).

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte de la pertinence des réponses de l'étudiant, quand placé face à un meuble nécessitant une restauration, il devra:

- citer les différents types de travaux à effectuer pour réaliser la restauration;
- expliquer brièvement la technique utilisée pour effectuer un travail de base d'assemblage;
- expliquer la méthode à suivre pour restaurer un meuble.

Annexe 6

**Profil du chargé de cours:**

Enseignant

Secrétariat permanent de la Commission de concertation et du Conseil supérieur  
de l'enseignement de promotion sociale

C.A.E. - Boulevard Pachéco 19 bte 0 - Bureau 4006 - 1010 BRUXELLES.

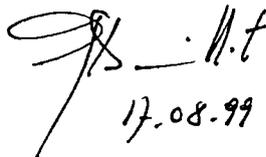
Tél. : 02/210 58 95 - Fax : 02/210 59 86

De la part de Gérard BOUILLLOT, secrétaire permanent

A l'attention de : M. COLLINET, Administrateur pédagogique

Les remarques ont retenu notre meilleure attention. Elles n'ont cependant pas pu être toutes rencontrées.

1. La modification de l'intitulé du cours telle que proposée pourrait induire la confusion avec un cours de méthodologie spéciale alors qu'il s'agit, dans le cas présent, d'un cours de pédagogie professionnelle. On a aussi intérêt de ne pas multiplier ou alourdir les intitulés de cours.  
Voilà pourquoi pour maintenir notre proposition qui, compte tenu des informations fournies, pourra être acceptée - c'est ce que nous espérons - par l'Inspection.
  2. La remarque a été rencontrée par une nouvelle formulation des finalités particulières.
  3. a) maintien de la proposition car la suggestion de l'Inspection change la compétence recherchée : il ne s'agit pas de réaliser des assemblages simples;  
b) remarque rencontrée.
  4. Les deux remarques ont été rencontrées.
- Avec l'assurance de mes sentiments respectueux,

 M. Collinet  
17.08.99



DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ENSEIGNEMENT NON  
OBLIGATOIRE ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE  
*Service général de l'Enseignement de promotion sociale,  
de l'Enseignement artistique à horaire réduit  
et de l'Enseignement à distance*  
C.A.E., Bvd Pacheco, 19, bte 0, 1010 Bruxelles le 26 mai 1999

***Remarques de l'inspection relatives au dossier pédagogique de l'U.F. suivante:***

***Brocante - Bases de la restauration de meubles courants***

***Réseau : Libre confessionnel***

***Niveau : secondaire inférieur de transition - 200 périodes***

**1. Document 8 bis**

*L'intitulé de cours devrait être: « restauration de meubles et méthodes »*

**2. Les finalités particulières**

*Le terme de « brocante », mentionné dans l'intitulé, devrait apparaître, de même que « bases de la restauration ».*

**3. Le programme**

*5e tiret : réaliser des tracés simples et des assemblages simples;*

*6e tiret: réaliser des réparations simples sur différents types de meubles courants: assemblages simples, collages;*

**4. Capacités terminales**

*2e tiret: restaurer un élément simple d'un meuble courant;*

*3e tiret: à supprimer « par tenons et mortaises ».*

J. DUEZ  
Inspecteur

J. LISON  
Inspectrice.

UT, BROCANTE - BASES DE LA RESTAURATION DE MEUBLES COURANTS

Les capacités préalables doivent inclure les notions de base indispensables à la restauration de meubles que mentionne le programme de cours.

Si non, cette formation aux notions de base doit être comprise dans le programme de cours dont le volume doit être aménagé, amplifié.

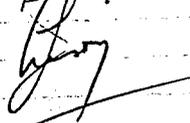
CODE PROPOSE' 650121U 11S 1

RÉSEAU : LIBRE CONF

NIVEAU : E.S.I. Trans.

VOLUME : 200 pès.

Le 08/03/99.



La remarque formulée subsiste, malgré la modification d'introduction du contenu du programme.

L'intitulé fait référence à la restauration de meubles. Les capacités prévues au programme relatives aux réalisations et applications de techniques demandent un volume plus...

important de formation pour être atteintes.

Sinon, les prérequis doivent être adaptés

de même que le titre pouvant en tenir lieu.

Le 28/04/99

J. J.

Secrétariat permanent de la Commission de concertation et du Conseil supérieur  
de l'enseignement de promotion sociale

C.A.E. - Boulevard Pachéco 19 bte 0 - Bureau 4006 - 1010 BRUXELLES.

Tél. : 02/210 58 95 - Fax : 02/210 59 86

De la part de Gérard BOUILLLOT, secrétaire permanent

A l'attention de : Monsieur COLLINET, Administrateur pédagogique

Une nouvelle rédaction du programme permet de lever  
l'ambiguïté qui se trouvait à la base de la remarque  
formulée par l'inspection.

Le contenu du nouveau programme peut s'inscrire  
dans le volume horaire retenu : il s'agit bien de  
n'envisager que les bases de la restauration de meubles  
courants.

Avec l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

 J. H. T.  
29.03.99